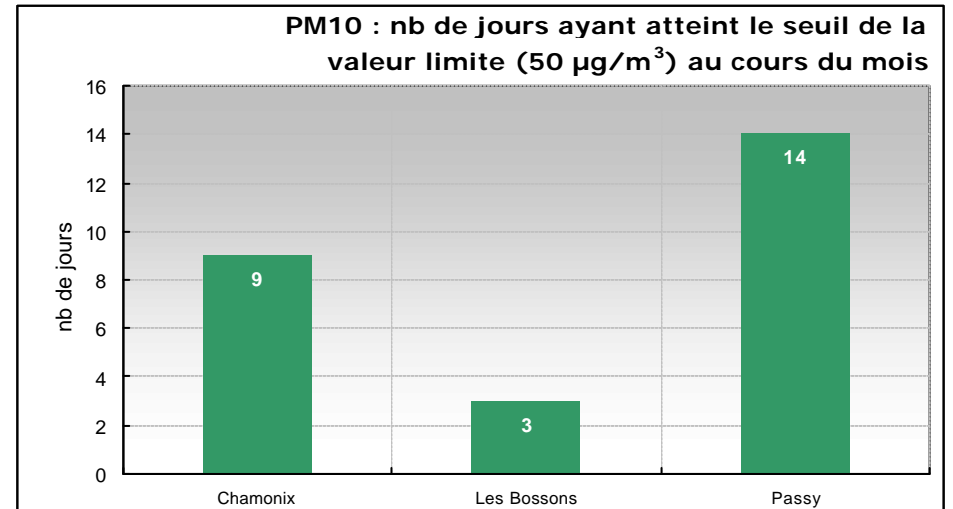
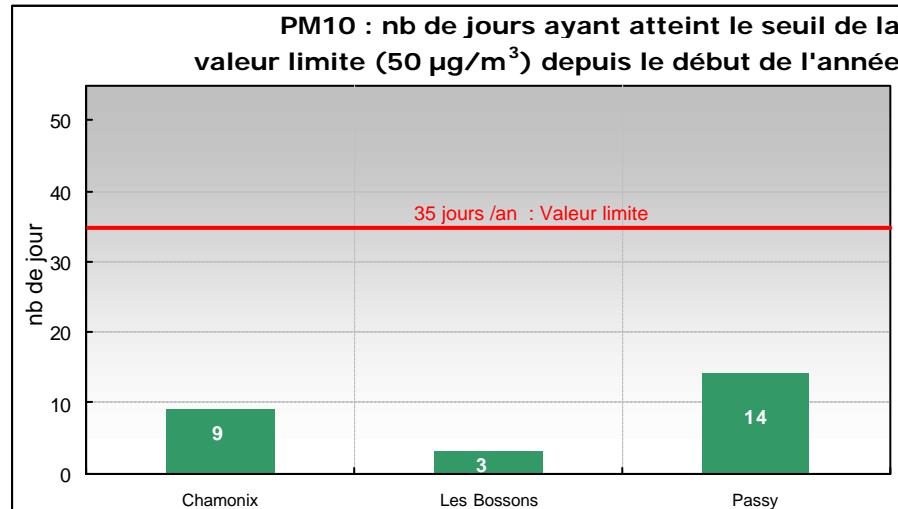
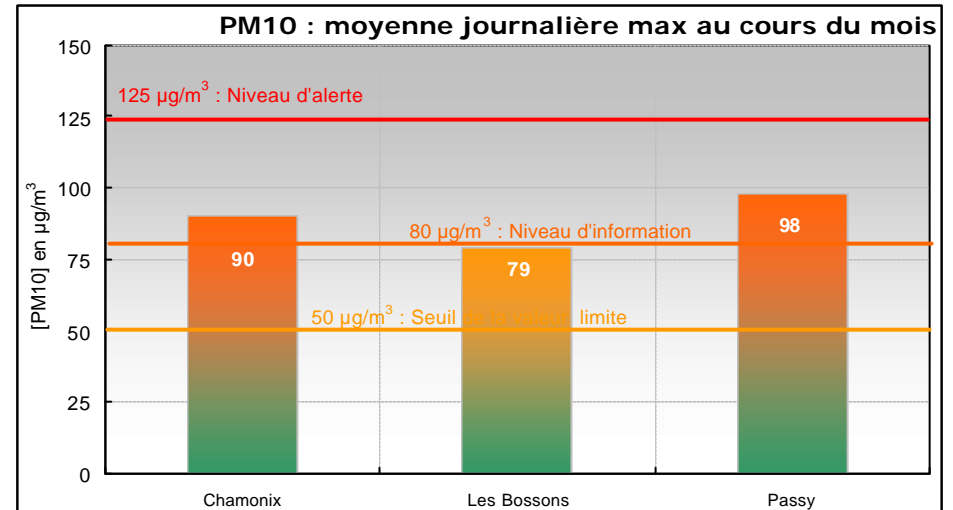
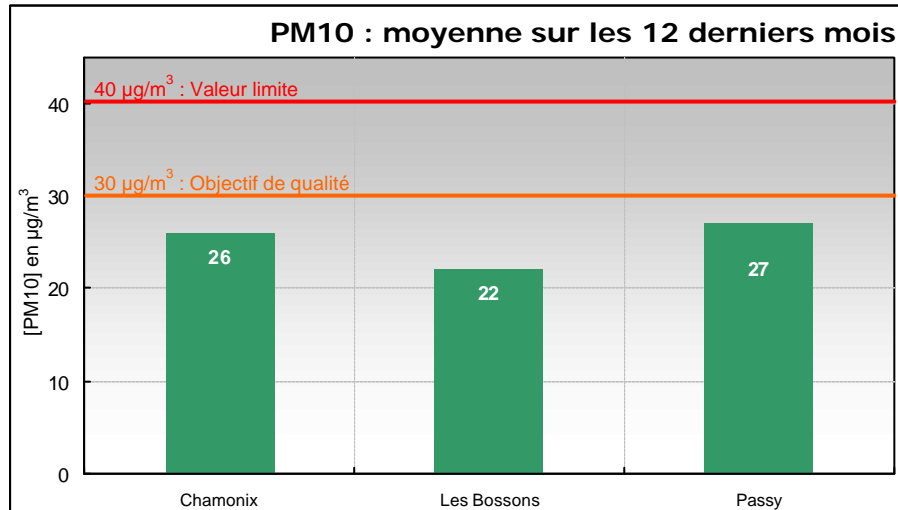




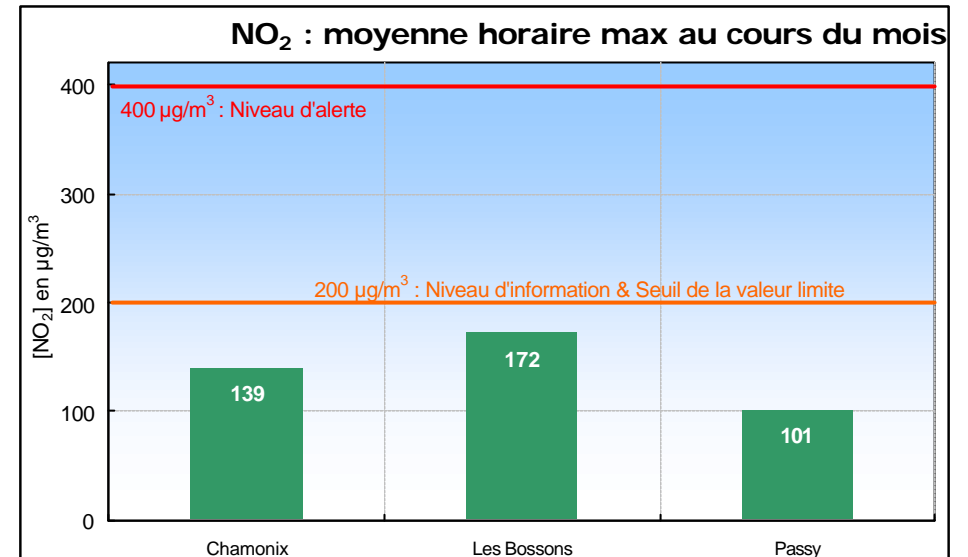
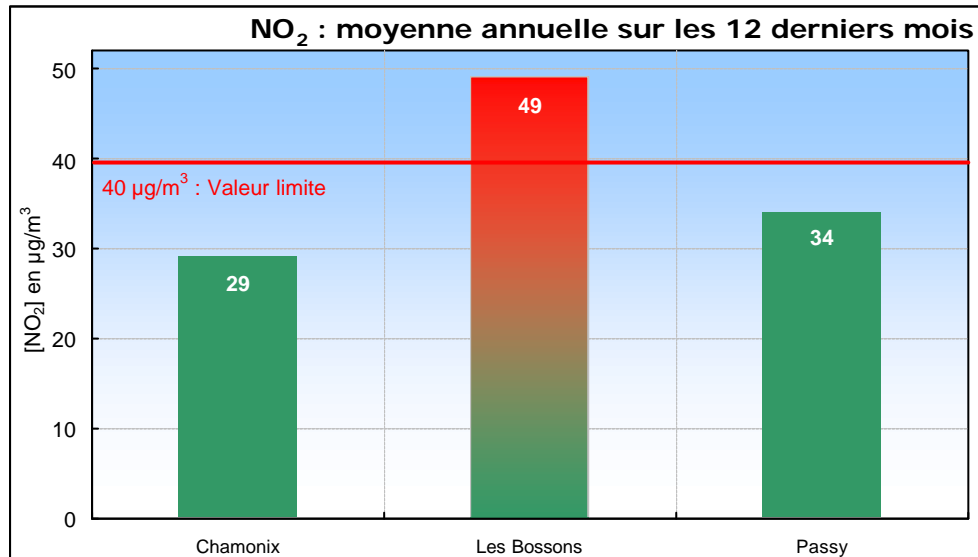
# Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Janvier 2011

## Poussières en suspension (PM10)



## Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)



### Commentaire

En ce début d'année, les polluants primaires ne semblent pas avoir pris de bonnes résolutions. Après une première quinzaine plutôt douce, un épisode de froid prolongé a été accompagné de niveaux de pollutions (surtout en particules) assez élevés. De fait, un certain nombre de dépassements réglementaires ont été relevés ce mois-ci.

Par rapport au mois dernier, les concentrations maximum de dioxyde d'azote ont baissé et sont donc restés en dessous du niveau d'information à Chamonix, à Passy et aux Bossons. Sur les 12 derniers mois la valeur limite est nettement dépassée aux Bossons (site de proximité automobile), mais est respectée à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension ont augmenté sur les 12 derniers mois à Chamonix et aux Bossons (à Passy celle-ci stagne). L'objectif de qualité annuel est donc toujours respecté sur les trois sites. Concernant les moyennes journalières, de nombreux dépassements du seuil de la valeur limite (50 µg/m<sup>3</sup>) ont été enregistrés au cours de ce mois : on compte 9 dépassements à Chamonix, 3 aux Bossons et 14 à Passy (la valeur limite étant de 35 dépassements autorisés par an). Par ailleurs, le niveau d'information et de recommandations (80 µg/m<sup>3</sup>) a été atteint à Chamonix (2 jours) et à Passy (6 jours dont 5 consécutifs, déclenchant par conséquent le dispositif d'alerte), aux Bossons, on a frôlé ce seuil.